

Axiome Audit  
215, Rue Samuel Morse  
Le Triade 3  
34965 Montpellier Cedex 2

PricewaterhouseCoopers Audit  
650, Rue Henri Becquerel  
34000 Montpellier

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2012**

Axiome Audit  
215, Rue Samuel Morse  
Le Triade 3  
34965 Montpellier Cedex 2

PricewaterhouseCoopers Audit  
650, Rue Henri Becquerel  
34000 Montpellier

## **Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2012**

Aux actionnaires  
***Orchestra Kazibao SA***  
200, avenue des Tamaris  
34130 SAINT AUNES

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Orchestra Kazibao SA, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> mars au 31 août 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### **1. Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note 7 qui expose le principe de détermination du profit exceptionnel consécutif à l'acquisition du groupe Prémaman ;
- la note 4.3 relative aux modalités de provisionnement retenues dans le cadre de différents litiges envers des tiers publics et privés engageant la société.

## **2. Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Montpellier, le 30 octobre 2012.

Les Commissaires aux Comptes

**Axiome Audit**

**PricewaterhouseCoopers Audit**

Steve AMAT

Luc DESCHAMPS